



Document revendicatif  
du syndicat général des affaires culturelles  
SGAC CGT

Document revendicatif adopté au XII<sup>ème</sup> congrès du SGAC-CGT le 8 octobre 2021

### VIE SYNDICALE & SYNDICALISATION

Développer la vie syndicale dans tous les secteurs du syndicat à travers les rencontres entre syndiquéEs, développer les rencontres avec les collègues et faire des campagnes de syndicalisation notamment auprès des jeunes et anticiper la campagne électorale des IRP de 2022.

### EMPLOI, EXPERTISE ET METIERS, ORGANISATION DU TRAVAIL

Défendre les emplois dans tous les secteurs du syndicat, valoriser l'expertise métier, rappeler le sens des missions, (re)définir le rôle de la tutelle, repenser l'organisation du travail pour privilégier le collectif et sortir des situations individuelles et de l'individualisation.

### POUVOIR D'ACHAT, SALAIRES ET RETRAITES

Adapter les campagnes revendicatives aux besoins des structures, rappeler la continuité entre pouvoir d'achat, salaires et retraites, mettre en avant le rôle des retraités dans la société et leur lien avec le travail.

### DEMOCRATIE SOCIALE

Réaffirmer le rôle des instances et des élus (CSE, CSA, CAP, CCP, CA), revenir aux négociations, lutter contre les discriminations syndicales.

Afin de porter ces revendications, il a été convenu de :

- **Mettre en place des réseaux / groupes de travail sectoriels ou par thématique** (accompagnement du secteur privé, télétravail et organisation du travail, encadrement, etc.)
- **Participer aux groupes de travail de l'USPAC** (syndicalisation, etc.)
- **Adapter la communication et l'information** (créer des espaces partagés, lancer un journal syndical, anticiper des plans de communication en fonction des sujets, etc.)